

Identifier pour simplifier: les PID au service d'une recherche plus fluide et plus visible

Réduire les ressaisies, fiabiliser les données, améliorer la visibilité des travaux scientifiques : tels sont les objectifs poursuivis par la stratégie nationale d'adoption des identifiants persistants. Dans la continuité des recommandations publiées en 2025, le MESRE accompagne une structuration durable de l'écosystème de la recherche.

Après les très riches journées d'étude de l'Abes¹ tenues en mai 2025, où la question des identifiants et de leur urbanisation dans les systèmes d'information des établissements apparaissait comme un enjeu majeur pour l'ESR, ont été publiées à l'automne 2025 les Recommandations pour l'adoption des identifiants persistants² dans l'enseignement supérieur et la recherche, rédigées par Véronique Stoll et Frédéric de Lamotte. Coordonnées par le Collège des données de la recherche du Comité pour la Science ouverte, elles s'inscrivent pleinement dans la continuité du Plan National pour la Science ouverte³ et répondent aux enjeux de simplification administrative, d'interopérabilité des systèmes et de visibilité internationale de la recherche française.

Plus récemment, en décembre, les Assises nationales des données de la recherche se sont tenues à l'ENS Saclay, organisées conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), et par l'université Paris-Saclay⁴. Ces événements témoignent de l'extension du domaine documentaire dans le contexte de la Science ouverte.

QU'EST-CE QU'UN IDENTIFIANT PERSISTANT ?

Les identifiants persistants (PID) sont des codes numériques ou alphanumériques uniques et permanents, lisibles à la fois par l'homme et par la machine, conçus pour identifier de manière fiable et durable les différentes entités de l'écosystème scientifique. Contrairement aux adresses URL classiques, sujettes à l'obsolescence et aux modifications, les PID garantissent une référence stable dans le temps, assurant ainsi la découverte, la localisation, la traçabilité et la citation normalisée des produits de la recherche tout au long de leur cycle de vie. Les PID répondent à un besoin fondamental : celui d'identifier de manière unique et fiable

les chercheurs, les publications, les données, les logiciels, les structures de recherche et même les projets, à travers une multiplicité de systèmes d'information hétérogènes. En permettant l'interconnexion de ces différents objets numériques, les PID constituent un élément structurant pour la Science ouverte et facilitent la mise en œuvre des principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable).

UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

La reconnaissance des identifiants persistants comme instruments structurants de la Science ouverte s'inscrit dans une dynamique internationale. Plusieurs pays ont déjà mesuré les bénéfices concrets de l'adoption des PID : le Royaume-Uni et l'Australie ont démontré que ces systèmes permettent d'économiser des milliers de jours de travail administratif pour les chercheurs. Des pays comme la Finlande, le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne, la République tchèque, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande ont mis en place des politiques ou feuilles de route nationales

pour améliorer la qualité et l'efficacité de leur recherche grâce aux PID. Ainsi, l'adoption massive des PID permet la réduction du temps consacré aux tâches administratives répétitives, l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données, et une meilleure visibilité de la recherche.

Au niveau européen, la politique PID développée dans le cadre de l'*European Open Science Cloud*⁵ (EOSC) et les recommandations de l'UNESCO sur la Science ouverte ont renforcé ce mouvement.

LA STRATÉGIE FRANÇAISE : ARTICULER LES IDENTIFIANTS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

Pour structurer cet écosystème complexe, la stratégie française préconise l'adoption de standards internationaux majeurs, tout en les articulant avec les référentiels nationaux existants. Cette approche pragmatique garantit à la fois l'interopérabilité et la prise en compte des particularités françaises.

Les identifiants internationaux comme ORCID et ROR (*Research Organization Registry*)



Crédit photo Adobe Stock - Parol, généré à l'aide de l'IA

sont entrés dans le quotidien de nombreux collègues. Ils s'inscrivent en France dans une stratégie nationale qui articule les identifiants nationaux tels qu'IdRef et ces identifiants internationaux, en permettant de bénéficier de la force et de la visibilité de l'identifiant international qui, aligné avec l'identifiant national, assure une maîtrise de la qualité des données dans la durée grâce à des outils maîtrisés par les opérateurs et acteurs nationaux. C'est ainsi que fonctionne aujourd'hui l'articulation ORCID et IdRef, et prochainement ROR, avec le projet RNeST⁶ en préparation à l'Abes.

Ce principe se décline en diverses occasions: s'appuyer sur ces identifiants internationaux, les implémenter, les promouvoir et les renforcer dans notre écosystème au bénéfice de la communauté scientifique dans son ensemble, tout en mobilisant parallèlement, au travers d'outils métiers, les identifiants et référentiels nationaux.

LES PRINCIPAUX IDENTIFIANTS RECOMMANDÉS

L'identifiant ROR s'impose progressivement comme la référence mondiale pour normaliser l'identification des organisations de recherche. Ce registre international, ouvert et interopérable, permet de lever les ambiguïtés liées aux multiples dénominations et aux évolutions structurelles des établissements. RNeST est appelé à devenir le Registre national de référence des structures de recherche et à constituer la source nationale de confiance pour l'identification des structures de recherche françaises dans le registre du ROR.

L'usage systématique des DOI (*Digital Object Identifier*) attribués par Crossref est fortement recommandé pour toutes les publications scientifiques. Ces identifiants garantissent la traçabilité pérenne et le suivi précis des citations, facilitant ainsi l'évaluation de l'impact scientifique et la reconnaissance du travail des chercheurs. On peut citer par exemple l'implémentation en cours de DOI Crossref sur les thèses de doctorat gérées par l'Abes dans thèses.fr, opération dont le MESRE a assuré la charge financière.

Quant aux DOI attribués par DataCite, ils sont privilégiés pour l'identification des jeux de données de recherche, en raison de leur cadre de gouvernance scientifique robuste et de la qualité exceptionnelle de leurs métadonnées. Ces identifiants visent à inscrire les acteurs et les ressources scientifiques dans l'écosystème ouvert et interopérable de la Recherche:

chercheurs et unités de recherche, publications et données, codes et logiciels, financements sont ainsi identifiés sans ambiguïté et peuvent être référencés dans d'autres outils et systèmes par ces identifiants, facilitant la circulation des informations et par là la production scientifique.

UNE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE DES PRATIQUES

La question des identifiants dépasse le seul cadre des missions des services documentaires. Le besoin de tracer les financements de la recherche dans les productions scientifiques, les instruments et plateformes techniques ayant été mobilisés dans le processus de recherche sont autant d'éléments qui participent de la transparence de la production scientifique et dont la traçabilité par des identifiants facilite cette transparence.

Il est bien sûr de la responsabilité des acteurs métiers d'implémenter les identifiants concernés, mais il convient de le faire en s'assurant de la maintenance des référentiels et de la circulation de cette information dans les systèmes d'information de l'établissement afin qu'ils soient connectés avec les identifiants relevant d'autres métiers et responsabilités. L'adoption des identifiants persistants n'est pas uniquement une démarche technique: elle dessine une organisation du travail et des responsabilités à l'échelle d'un établissement.

POLITIQUE NATIONALE ET SOUTIEN DU MESRE

L'un des piliers fondateurs de la stratégie française pour les PID est la mise en œuvre du principe « Dites-le nous une fois ». Inscrit dans la feuille de route du MESRE sur les « Données pour la simplification et le pilotage de la recherche » initiée en 2024, celui-ci vise à alléger considérablement le fardeau administratif des équipes de recherche. Concrètement, il s'agit d'éviter les ressaisies multiples d'informations en s'appuyant sur un ensemble de données qualifiées, partagées entre les systèmes d'information selon des standards et principes de qualité communs. Cette politique nationale, soutenue – y compris financièrement – par le MESRE, nécessite le travail et l'implication de l'ensemble des réseaux métiers pour implémenter ces identifiants dans les systèmes et en garantir la qualité. Elle se prolongera prochainement par la publication de la mise à jour de la stratégie nationale sur les infrastructures de recherche, qui permettra notamment, pour le

volet information scientifique, d'articuler et d'outiller cette politique sur les identifiants. Une importance particulière est accordée à la souveraineté numérique et à l'indépendance des infrastructures PID, notamment les services gérés par des structures à but non lucratif, gouvernées par les communautés scientifiques elles-mêmes, comme c'est le cas pour DataCite.

L'adoption des PID ne se limite pas à des standards techniques. Elle vise une véritable transformation systémique des pratiques, en plaçant l'interopérabilité, la transparence et l'efficacité au cœur de l'écosystème de recherche.

Le succès de cette démarche reposera sur la mobilisation collective de tous les acteurs: chercheurs, établissements, infrastructures, bibliothécaires. C'est un travail en cours, qui implique et sert l'ensemble de la communauté.

LUC BELLIER

Département Diffusion des
connaissances et Documentation
Service de la coordination des stratégies,
Sous-direction territoires, société et savoirs
DGESIP-DGRI, MESRE
luc.bellier@enseignementsup.gouv.fr

VÉRONIQUE STOLL

Directrice nationale des données de recherche
Direction générale de la recherche et de
l'innovation, MESRE
veronique.stoll@recherche.gouv.fr

[1] Consulter: <https://www.ouvrialscience.fr/recommandations-pour-ladoption-des-identifiants-persistants-dans-lenseignement-superieur-et-la-recherche-2>

[2] Consulter: <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-05266777v1>

[3] Consulter: <https://www.ouvrialscience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte>

[4] Consulter: <https://www.universite-paris-saclay.fr/actualites/les-ssises-nationales-des-donnees-de-la-recherche-andor>

[5] Consulter: https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-research-and-innovation/our-digital-future/open-science/european-open-science-cloud-eosc_en

[6] Consulter page 8 et: <https://fil.abes.fr/2025/12/23/rnest-registre-national-des-structures-de-la-recherche>